

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne familial

États financiers audités et
rapport de la direction sur le rendement du fonds
31 octobre 2024 et 2023



Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	18
Notes annexes	19

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca, en appelant notre service à la clientèle au 1 877 333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P

US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 16,3 %, par rapport à 14,2 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de 7,1 % et de 32,0 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de référence

et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. La pondération du Régime en titres à revenu fixe à long terme a généré un rendement supérieur à celui de l'indice de référence. En outre, la pondération en actions américaines et en actions alternatives a généré une valeur ajoutée par rapport à la composante actions canadiennes de l'indice de référence de la politique de placement.

Retour sur l'économie

L'économie mondiale a continué de se stabiliser au cours de l'exercice, et le Fonds monétaire international (le « FMI ») prévoit que les taux de croissance mondiale demeureront stables, à 3,2 %, en 2024 et jusqu'en 2025. Les prévisions de croissance de l'économie américaine ont été révisées à la hausse en fonction de la demande persistante des consommateurs. L'inflation mondiale a diminué pour passer d'une moyenne annuelle de 6,7 % en 2023 à 5,8 % en 2024 et à 4,3 % en 2025, et les économies développées atteignent leurs cibles d'inflation plus rapidement que les marchés émergents et les économies en développement. Le FMI a mentionné que les niveaux de risque relatifs à la croissance mondiale demeurent élevés et qu'ils pourraient subir une incidence défavorable provenant notamment de certains scénarios clés comme l'aggravation potentielle des conflits régionaux, l'adoption d'une politique monétaire trop restrictive et l'instabilité des marchés financiers.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, la Banque du Canada a maintenu le taux directeur à 5,0 %. Toutefois, compte tenu du ralentissement de l'inflation et de la demande économique, une série de réductions du taux a été amorcée en mai, suivie d'une autre baisse du taux en octobre, qui l'a porté à 3,75 %. La croissance du PIB canadien s'est légèrement améliorée et a ainsi affiché une hausse progressive lui permettant de passer de 0,0 % en octobre 2023 à 0,5 % en juillet 2024. Les taux d'inflation ont diminué étant donné que l'IPC a poursuivi son recul pour passer de 3,1 % à 1,6 %. Le marché du travail canadien a connu des difficultés tout au long de la période et le taux de chômage a augmenté pour passer de 5,7 % à 6,5 % à la fin de l'exercice. Le

dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain pour s'établir légèrement sous la barre des 72 cents américains à la fin d'octobre.

Le marché des titres à revenu fixe du Canada s'est redressé au cours de l'exercice étant donné que la courbe des taux s'est aplatie puis s'est déplacée vers le bas, ce qui s'est traduit par des rendements obligataires impressionnants, comme en témoigne la hausse de 12,5 % de l'indice universel FTSE Canada. Les obligations dont l'échéance est plus longue et les obligations non gouvernementales ont été favorisées, comme le démontrent la hausse de 15,8 % de l'indice obligataire FTSE Canada à long terme et la hausse de 12,9 % de l'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada. Les obligations à court terme positionnées plus prudemment ont été favorisées par la hausse de 8,2 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à court terme, et les liquidités (représentées par l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE) ont affiché une hausse de 5,1 % au cours de la période.

Dans ce contexte, les marchés boursiers ont généré des rendements exceptionnels et impressionnants, notamment grâce à la progression de 38,6 % de l'indice américain S&P 500 (en dollars canadiens) au cours de l'exercice, puisque les actions des sociétés technologiques, et plus particulièrement celles du secteur de l'intelligence artificielle, ont fait grimper l'indice de référence à de nouveaux sommets. Les marchés boursiers canadiens ont également affiché des gains, comme en témoigne la hausse de 32,1 % de l'indice composé S&P/TSX attribuable à la vigueur des secteurs des services financiers et des matières. Les marchés boursiers hors de l'Amérique du Nord ont enregistré des rendements annuels à deux chiffres, l'indice MSCI EAFE IMI ayant augmenté de 23,6 %, suivi de l'indice MSCI Emerging Markets IMI qui a gagné 25,1 % (en dollars canadiens dans les deux cas).

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance, aux risques à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)

	2024	2023	2022	2021	2020
États de la situation financière					
Actif total	602 067 \$	498 696 \$	463 816 \$	497 795 \$	440 941 \$
Actif net	599 641	496 147	460 721	493 919	439 349
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	20,9 %	7,7 %	(6,7)%	12,4 %	10,8 %
États du résultat global					
Revenu net (perte nette) de placement	81 115 \$	18 874 \$	(47 620)\$	27 970 \$	14 455 \$
États des variations de l'actif net					
Paielements d'aide aux études	(32 118)\$	(24 119)\$	(27 857)\$	(18 876)\$	(13 755)\$
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(343)	(425)	(1 635)	479	180
Paielements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(35 584)	(27 228)	(25 083)	(15 462)	(11 513)
Autres					
Nombre total de conventions	85 579	81 547	77 977	74 305	70 786
Variation du nombre total de conventions (%)	4,9 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,6 %

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 6 113 milliers de dollars (2023 – 5 423 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Épargne CST, qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Épargne CST est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Épargne CST reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime, compte tenu des impôts, se sont établis à 0,09 % (2023 – 0,08 %) de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2024, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 95 milliers de dollars (2023 – 93 milliers de dollars), et représentent, compte tenu des impôts, 0,02 % (2023 – 0,02 %) de la valeur de marché moyenne des actifs.

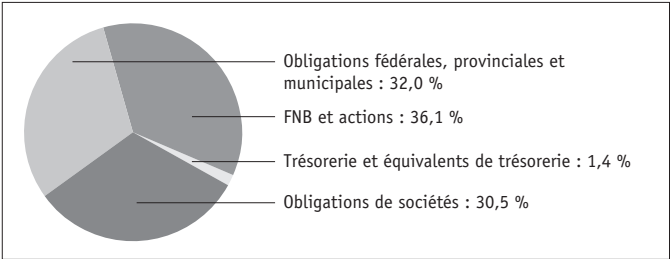
Aperçu du fonds de placement du Régime

Le total du fonds de placement du Régime est composé du capital, des subventions gouvernementales et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs.

Le total du fonds de placement du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu.

Le graphique suivant illustre le total du fonds de placement du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2024



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total du fonds de placement du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

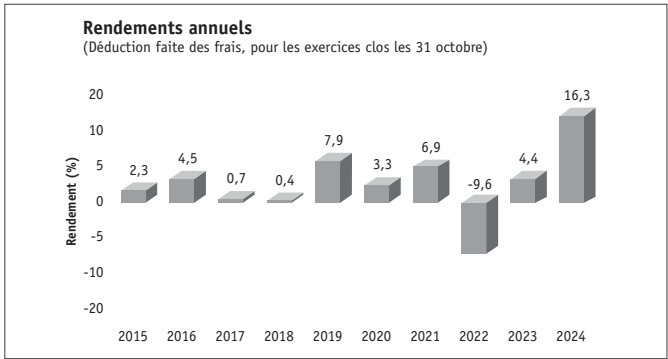
Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF			74 022	12,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			41 344	6,9 %
iShares Core S&P 500 Index ETF			33 438	5,6 %
FINB BMO S&P 500			25 603	4,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			17 487	2,9 %
iShares Global Infrastructure Index ETF			10 914	1,8 %
iShares Global Real Estate Index ETF			10 829	1,8 %
Province de l'Ontario	2,90 %	2 juin 2028	10 813	1,8 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2028	8 716	1,5 %
Province de l'Ontario	2,70 %	2 juin 2029	8 200	1,4 %
Province de l'Ontario	2,60 %	2 juin 2027	7 548	1,3 %
Gouvernement du Canada		18 juin 2025	6 823	1,1 %
Province de l'Ontario	2,40 %	2 juin 2026	6 251	1,0 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	5 983	1,0 %
Gouvernement du Canada	0,50 %	1 ^{er} déc. 2030	5 663	0,9 %
Gouvernement du Canada		16 juill. 2025	4 865	0,8 %
Province de Québec	2,50 %	1 ^{er} sept. 2026	4 792	0,8 %
Province de l'Ontario	3,60 %	8 mars 2028	4 306	0,7 %
Province de l'Alberta	2,55 %	1 ^{er} juin 2027	3 990	0,7 %
Gouvernement du Canada		13 août 2025	3 914	0,7 %
Gouvernement du Canada	1,50 %	1 ^{er} juin 2031	3 869	0,6 %
Province de l'Alberta	2,90 %	1 ^{er} déc. 2028	3 271	0,5 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25 %	15 déc. 2025	3 068	0,5 %
Ontario Power Generation Inc.	2,89 %	8 avr. 2025	2 988	0,5 %
Hydro One Ltd.	2,97 %	26 juin 2025	2 987	0,5 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime				52,0 %

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total du fonds de placement du Régime. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total du fonds de placement du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2024. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total du fonds de placement du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

L'indice de référence du Régime se composait à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et à 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels en pourcentage du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2024.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	16,3	3,2	4,0	3,6
Rendement de l'indice de référence	14,2	3,6	4,6	4,4
Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	7,1	1,6	1,5	1,5
Indice S&P/TSX composé plafonné	32,0	8,0	11,3	8,4

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise d'Épargne C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les méthodes comptables significatives qui, selon la direction, sont appropriées pour le Régime, sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Peter Lewis
Président et chef de la direction
Toronto (Ontario)
Le 17 décembre 2024



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances et de l'exploitation

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2024 et 2023, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 17 décembre 2024
Toronto (Ontario)

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2024 et 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 052 \$	6 527 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	588 377	484 708
Produits à recevoir et autres débiteurs	5 189	7 087
Subventions gouvernementales à recevoir	449	374
	602 067	498 696
Passif		
Créditeurs et charges à payer	2 426	2 549
	2 426	2 549
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	599 641	496 147
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	150 835	98 414
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	241 130	227 573
Subventions gouvernementales	127 634	117 483
Revenu tiré des subventions gouvernementales	80 042	52 677
	599 641 \$	496 147 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Peter Lewis
Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Produits		
Intérêts	12 700 \$	9 765 \$
Profits réalisés à la vente de placements	2 372	1 299
Variation des profits latents	68 862	9 650
Dividendes	3 881	4 083
	87 815	24 797
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	6 113	5 423
Frais de gestion de portefeuille	482	396
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	95	93
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	11
	6 700	5 923
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	81 115 \$	18 874 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice	496 147 \$	460 721 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	81 115	18 874
Transferts de régimes internes et externes	77 776	60 495
	158 891	79 369
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	13 557	8 620
Décaissements		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(343)	(425)
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(32 118)	(24 119)
Subventions gouvernementales	(35 584)	(27 228)
Remboursement de produits	(909)	(791)
Total des paiements aux bénéficiaires	(68 611)	(52 138)
Encaissements moins décaissements	(55 397)	(43 943)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	103 494	35 426
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice	599 641 \$	496 147 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	81 115 \$	18 874 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(2 372)	(1 299)
Variation des profits latents	(68 862)	(9 650)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	1 898	(1 335)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(75)	(36)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(123)	(546)
Achat de placements	(220 299)	(212 551)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	187 864	175 105
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(20 854)	(31 438)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	77 776	60 495
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	13 557	8 620
Subventions gouvernementales nettes remboursées	(343)	(425)
Palements aux bénéficiaires	(68 611)	(52 138)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	22 379	16 552
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 525	(14 886)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 527	21 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 052	6 527
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	14 598 \$	8 430 \$

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 11,8 %						Fédérales – 11,8 % (suite)					
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	79	91	Administration de l'aéroport d'Ottawa	3,93	9 juin 2045	49	45	45
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	235	269	Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	265	195	262
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 000	1 993	2 121	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	75	77	88
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	1 390	1 371	1 388	Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	109	117	108
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	3 068	3 249						
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	2 562	2 486	2 482					70 260	72 466
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	415	410	Provinciales – 20,1 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	406	402	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 350	2 315	2 376
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	600	588	578	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	4 052	3 990	3 899
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	188	185	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	3 310	3 271	3 225
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 773	1 874	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	25	25
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,65	15 juin 2033	1 000	1 009	1 026	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	339	316	342
Edmonton Airport Authority	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	33	38	Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	328	292	291
Gouvernement du Canada	2,75	29 janv. 2025	2 500	2 493	2 441	Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	74	76	74
Gouvernement du Canada	–	12 mars 2025	3 000	2 950	2 950	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	184	215
Gouvernement du Canada	–	22 mai 2025	3 000	2 932	2 932	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	175	151	188
Gouvernement du Canada	–	18 juin 2025	7 000	6 823	6 823	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	256	209	230
Gouvernement du Canada	–	16 juill. 2025	5 000	4 865	4 864	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	249	205	236
Gouvernement du Canada	–	13 août 2025	4 030	3 914	3 914	Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	133	171
Gouvernement du Canada	–	10 sept. 2025	3 000	2 903	2 903	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 085	1 130
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	707	690	667	Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	1 772	1 745	1 711
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	1 189	1 146	1 125	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 232	1 219	1 199
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	2 043	1 962	1 936	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	250	276	309
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	940	895	853	Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	2 381	2 237	2 209
Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 687	2 024	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	324	314	306
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} mars 2028	950	965	944	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	53	63
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} sept. 2028	1 450	1 463	1 435	Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	101	120
Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} mars 2029	1 950	2 027	1 982	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	86	93
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	2 000	1 943	2 143	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	137	153
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} sept. 2029	775	791	798	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	395	315	367
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	2 500	2 269	2 457	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	530	403	424
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	6 600	5 663	6 011	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 386	1 471
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	4 281	3 869	4 162	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	1 200	1 183	1 158
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 791	1 926	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	1 175	1 166	1 129
Gouvernement du Canada	3,00	1 ^{er} juin 2034	330	324	326	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	1 110	1 085	1 060
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2055	143	128	127	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	51	57
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	327	406	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	48	53
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	204	253	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	27	27
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	435	570	Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	115	139
Aéroport de Montréal	6,95	16 avr. 2032	169	186	215	Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	97	120
Aéroport de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	173	223	Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	96	119
Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	283	218	296	Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	336	277	288
Administration de l'aéroport d'Ottawa	6,97	25 mai 2032	135	146	144	Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	82	107

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 20,1 % (suite)						Provinciales – 20,1 % (suite)					
Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	43	46	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	1 000	920	924
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 556	1 539	1 557	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	307	329
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	500	489	475	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	430	433	427
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	320	318	311	Province de l'Ontario	3,65	2 juin 2033	400	396	399
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	45	46	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	600	685	754
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	300	305	289	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	398	462
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	225	234	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	314	340
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	238	275	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	600	633	640
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	55	70	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	295	317
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	25	34	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	700	625	696
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,90	14 août 2052	22	17	22	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	425	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	1 500	1 495	1 516	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	413	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	594	566	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	495	395	442
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	733	722	701	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	709	449	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	451	441	443	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	271	198	229
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	859	783	756	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	708	657	648
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	75	80	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	18	21	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	17	18
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	152	202	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	44	50	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	22	24
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	500	487	518	Province de Québec	8,50	1 ^{er} avr. 2026	1 900	2 036	2 315
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	825	766	741	Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	4 850	4 792	4 918
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	488	452	442	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	6 050	5 983	5 806
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	50	46	48	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	8 863	8 716	8 463
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	238	328	Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	497	476	466
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	6 325	6 251	6 148	Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	1 251	1 153	1 158
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 858	2 765	2 636	Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	280	245	245
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	7 654	7 548	7 458	Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	1 984	1 926	1 926
Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 707	2 561	Province de Québec	3,60	1 ^{er} sept. 2033	2 525	2 487	2 461
Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	4 252	4 306	4 183	Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	125	136	142
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	10 925	10 813	10 447	Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	383	476
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	113	133	Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	300	300	310
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	8 400	8 200	8 007	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	415	371	426
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	1 379	1 287	1 296	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	424	376	433
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	201	217	Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	708	580	663
						Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	413	320	351
						Province de Québec	4,40	1 ^{er} déc. 2055	625	645	626
						Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	909	958
						Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	592	580
						Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	1 063	1 056	1 029
						Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	54	60
						Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	67	72
						Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	57	66
						Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	118	139
						Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	21	25

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Provinciales – 20,1 % (suite)					
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	367	281	303
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	18	22
				120 246	120 522
Municipales – 0,1 %					
Ville de Toronto	4,55	29 oct. 2054	321	326	320
Ville de Vancouver	3,86	10 nov. 2045	48	43	43
				369	363
De sociétés – 30,5 %					
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	1 000	990	955
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	559	652
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	262	350
407 International Inc.	3,83	11 mai 2046	150	133	119
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	197	263
407 International Inc.	4,54	9 oct. 2054	205	202	205
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	337	346	381
Alberta PowerLine LP	4,07	1 ^{er} mars 2054	98	88	89
Alectra Inc.	3,96	30 juill. 2042	20	18	18
Alimentation Couche-Tard inc.	3,60	2 juin 2025	1 000	998	996
AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	300	281	259
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	634	644
AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	451	399	402
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	272	255	321
AltaGas Ltd.	5,60	14 mars 2054	96	98	96
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	798	1 012
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	251	243	238
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 165	1 141
Bank of America	2,60	4 avr. 2029	392	376	356
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	2 000	1 940	1 940
Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avr. 2027	762	760	743
Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	1 476	1 496	1 458
Banque de Montréal	4,71	7 déc. 2027	977	1 003	958
Banque de Montréal	4,54	18 déc. 2028	1 065	1 092	1 067
Banque de Montréal	4,42	17 juill. 2029	2 655	2 710	2 681
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	270	253
Banque de Montréal	4,98	3 juill. 2034	524	538	524
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	199	209	199
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50	8 mai 2026	280	287	281
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	501	484	501
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	1 147	1 127	1 101
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,84	26 sept. 2030	1 617	1 606	1 608
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	217	217
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,44	15 nov. 2035	223	224	223
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	82	88	94
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	100	103	100

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 30,5 % (suite)					
Bell Canada	2,90	12 août 2026	500	494	475
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	918	844	857
Bell Canada	3,00	17 mars 2031	990	924	876
Bell Canada	5,85	10 nov. 2032	665	723	676
Bell Canada	5,15	24 août 2034	729	756	726
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	250	277	291
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	293	276	346
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	432	383	396
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	360	322	352
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	956	722	887
BMW Canada Auto Trust	4,79	22 janv. 2029	185	189	185
Brookfield Renewable Partners LP	3,75	2 juin 2025	1 700	1 698	1 675
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	418	481
Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	265	278	265
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	86	116
Bruce Power LP	3,97	23 juin 2026	500	502	488
Caisse centrale Desjardins	4,41	19 mai 2027	529	537	529
Caisse centrale Desjardins	5,48	16 août 2028	325	343	344
Caisse centrale Desjardins	5,47	17 nov. 2028	640	677	640
Caisse centrale Desjardins	3,80	24 sept. 2029	1 377	1 367	1 374
Caisse centrale Desjardins	1,99	28 mai 2031	1 552	1 510	1 421
Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	1 023	1 049	1 008
Caisse centrale Desjardins	5,28	15 mai 2034	853	885	853
Fiducie de capital Canada-Vie	7,53	30 juin 2032	50	59	60
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,00	7 déc. 2026	384	394	387
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	400	411
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	2 avr. 2027	351	356	351
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	425	412
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	479	462
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50	14 janv. 2028	1 353	1 420	1 359
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avr. 2032	737	740	705
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	307	296
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 2034	723	750	723
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	12 juin 2034	472	482	471
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	195	187
Banque Canadienne Impériale de Commerce	–	28 juill. 2084	245	256	245
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,80	22 sept. 2025	500	496	494
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	98	74	96
Canadian Western Bank	4,57	11 juill. 2028	272	279	272

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,5 % (suite)						De sociétés – 30,5 % (suite)					
Capital City Link	4,39	31 mars 2046	211	200	190	CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	504	463
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	255	252	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	163	219
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	1 139	1 320	1 409	CU Inc.	4,66	11 sept. 2054	171	172	171
Résidences pour retraités Chartwell	6,00	8 déc. 2026	255	264	255	Dollarama Inc.	1,87	8 juill. 2026	750	730	729
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	214	227	DREAM Unlimited Corporation	5,11	12 févr. 2029	393	406	402
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	830	855	Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	114	119	114
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03	28 févr. 2031	279	288	279	Eagle Credit Card Trust	4,92	17 juin 2029	391	404	391
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	533	492	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,51	29 nov. 2047	40	33	33
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40	1 ^{er} mars 2033	40	42	42	Enbridge Gas Inc.	5,70	6 oct. 2033	224	246	224
Classic RMBS Trust	5,70	28 févr. 2034	332	353	332	Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	172	196	172
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	29	25	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	474	454	468
Clover LP	4,22	31 mars 2034	165	162	167	Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	355	393	388
Clover LP	4,22	30 juin 2034	98	96	100	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	1 240	1 120	1 102
CNH CAPITAL	4,99	15 oct. 2029	255	221	208	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	269	320
CNH CAPITAL	5,06	15 août 2031	337	344	337	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	936	860	1 014
Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	161	168	161	Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	1 046	1 087	1 106
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	77	85	Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	240	277	240
Coastal Gaslink Pipeline	5,40	30 sept. 2036	232	248	232	Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	2 500	2 308	2 326
Coastal Gaslink Pipeline	5,54	30 juin 2039	427	462	427	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	636	787
Coastal Gaslink Pipeline	5,86	30 mars 2049	357	403	357	Enmax Corporation	3,84	5 juin 2028	39	39	37
Coastal Gaslink Pipeline	5,86	30 juin 2049	335	378	335	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	309	350
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	151	168	151	Enmax Corporation	4,70	9 oct. 2034	427	424	427
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	205	180	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	20	17	17
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	450	417	436	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	275	380
Crombie Real Estate Investment Trust	3,92	21 juin 2027	700	699	697	EPCOR Utilities Inc.	5,33	3 oct. 2053	233	257	233
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	546	582	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	286	269	281
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	245	235	Ford Credit Canada Limited	3,84	15 févr. 2029	188	194	188
Crombie Real Estate Investment Trust	5,14	29 mars 2030	435	450	435	Ford Credit Canada Limited	4,97	15 mars 2030	271	280	271
Crombie Real Estate Investment Trust	4,73	15 janv. 2032	206	206	206	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	406	360	383
CT REIT	5,83	14 juin 2028	249	262	249	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	992	1 241
CT REIT	3,03	5 févr. 2029	211	200	211	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	107	156
CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	305	343	FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	86	85	84
CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	300	326	322	FortisBC Energy Inc.	2,42	18 juill. 2031	2 000	1 816	1 841
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	215	269	FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	750	866	869
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	740	943	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	203	255
						Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	3 000	2 957	2 906
						Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	311	302
						George Weston Ltée	4,19	5 sept. 2029	336	337	336
						Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	560	545	514
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	243	267
						GMF Canada Leasing Trust	4,83	20 août 2029	183	186	183
						Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	766	812
						Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	209	215
						Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	151	149	144
						Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	854	986	1 083
						Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	472	534	571
						H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	362	349	339
						HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	555	582
						Fiducie de marges de crédit hypothécaires	3,77	23 oct. 2027	511	511	511

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,5 % (suite)						De sociétés – 30,5 % (suite)					
Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	175	179	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	196	204
Banque HomeEquity	4,24	28 janv. 2030	389	386	389	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	576	521	655
Honda Canada Finance Inc.	4,90	4 juin 2029	750	780	786	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	497	514
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	189	196	221	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	410	408	409
Hydro One Ltd.	2,97	26 juin 2025	3 000	2 987	2 956	Banque Nationale du Canada	1,53	15 juin 2026	2 500	2 423	2 424
Hydro One Ltd.	2,23	17 sept. 2031	1 000	902	859	Banque Nationale du Canada	4,97	7 déc. 2026	1 007	1 033	1 008
Hydro One Ltd.	6,93	1 ^{er} juin 2032	919	1 074	1 149	Banque Nationale du Canada	4,98	18 mars 2027	507	515	507
Hydro One Ltd.	6,59	22 avr. 2043	133	165	208	Banque Nationale du Canada	3,64	7 oct. 2027	724	722	724
Hydro One Ltd.	3,91	23 févr. 2046	505	456	473	Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	2 402	2 514	2 441
Hydro One Ltd.	3,64	5 avr. 2050	632	539	601	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	886	859
Hydro One Ltd.	3,10	15 sept. 2051	62	48	47	Banque Nationale du Canada	5,28	15 févr. 2034	733	761	733
Hydro One Ltd.	4,85	30 nov. 2054	315	327	325	North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	40	41	25
Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	103	105	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	212	207	222
Hydro-Québec	4,39	26 sept. 2041	250	243	251	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	1 020	1 037	1 135
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	110	139	North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	179	177	201
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	128	176	North West Redwater Partnership	4,85	1 ^{er} juin 2034	220	227	220
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	81	81	North West Redwater Partnership	3,65	1 ^{er} juin 2035	325	301	290
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	141	145	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	415	359	376
IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	295	310	295	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	212	191	234
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	100	99	96	North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	210	249
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	295	282	Nova Scotia Power Inc.	8,85	19 mai 2025	150	154	160
Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	221	232	221	Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	260	254
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	910	952	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	48	66
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	402	385	Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	125	116	108
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	519	468	461	Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avr. 2049	629	498	475
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	116	133	Ontario Power Generation Inc.	2,89	8 avr. 2025	3 000	2 988	2 956
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	90	110	Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	500	483	459
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	92	109	Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	482	519	482
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	712	713	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	377	406
Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	90	84	70	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 402	1 349	1 373
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	717	938	Pembina Pipeline Corporation	5,02	12 janv. 2032	252	260	252
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	397	457	Pembina Pipeline Corporation	5,22	28 juin 2033	209	217	209
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	1 500	1 383	1 386	Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avr. 2043	149	139	158
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	250	262	257	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	367	466
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	283	348	Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avr. 2049	108	96	91
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	325	406						
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	365	398	450						
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	284	270						
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,12	4 mars 2054	220	224	220						
Société Financière Manuvie	1,54	14 sept. 2026	1 450	1 398	1 399						
Société Financière Manuvie	3,99	22 févr. 2028	390	393	390						
Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	541	564	541						
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	728	756						
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	719	732	814						
Société Financière Manuvie	7,12	19 juin 2082	282	292	281						
Crédit MBARC Canada inc.	5,13	15 janv. 2030	270	272	270						
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	278	276	268						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,5 % (suite)						De sociétés – 30,5 % (suite)					
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	796	721	701	Banque Royale du Canada	4,83	8 août 2034	670	685	670
Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	41	49	45	Banque Royale du Canada	4,46	17 oct. 2035	307	309	307
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	227	243	259	Saputo inc.	3,60	14 août 2025	500	499	498
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	33	36	44	Saputo inc.	1,42	19 juin 2026	750	723	721
Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	287	328	332	SGTP Highway Bypass	4,11	31 janv. 2045	134	124	117
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	61	81	Sienna Senior Living Inc.	3,45	27 févr. 2026	125	124	118
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	110	101	110	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	108	111
Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	124	130	Sienna Senior Living Inc.	4,44	17 oct. 2029	157	157	157
Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	435	411	412	SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	68	66	65
Reliance LP	5,25	15 mai 2031	243	251	243	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	396	393	368
Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	238	229	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	555	591
Fonds de placement immobilier RioCan	4,00	1 ^{er} mars 2028	95	95	95	SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,31	18 déc. 2028	205	188	176
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	223	236	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	275	304
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 ^{er} oct. 2029	583	619	583	SmartCentres Real Estate Investment Trust	5,16	1 ^{er} août 2030	254	260	254
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47	1 ^{er} mars 2030	233	242	234	SNC-Lavalin Innisfree					
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46	1 ^{er} mars 2031	462	478	462	McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	907	1 040	1 132
Fonds de placement immobilier RioCan	4,62	3 oct. 2031	445	439	445	Fiducie de capital Sun Life	7,09	30 juin 2052	40	45	46
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	510	552	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	2 822	2 741	2 715
Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	314	333	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	768	803
Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	92	100	La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	383	372
Rogers Communications Inc.	4,25	15 avr. 2032	562	551	540	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	549	489	513
Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	204	222	203	La Financière Sun Life inc.	5,12	15 mai 2036	336	350	336
Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	234	267	277	La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	185	171
Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	365	420	461	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	443	468	484
Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	702	761	827	TELUS Corporation	3,75	10 mars 2026	500	500	487
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	497	571	TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	323	321	343
Rogers Communications Inc.	5,25	15 avr. 2052	637	635	592	TELUS Corporation	4,65	13 août 2031	234	237	234
Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	2 500	2 500	2 624	TELUS Corporation	5,25	15 nov. 2032	961	1 004	944
Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	917	945	922	TELUS Corporation	5,10	15 févr. 2034	283	292	282
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	659	687	TELUS Corporation	5,15	26 nov. 2043	20	19	19
Banque Royale du Canada	4,63	1 ^{er} mai 2028	263	270	265	TELUS Corporation	4,85	5 avr. 2044	155	146	176
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	610	650	TELUS Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	414	563
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	2 599	2 759	2 698	TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	559	512	555
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 016	993	1 000	TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	349	463
Banque Royale du Canada	5,10	3 avr. 2034	443	458	443	TELUS Corporation	5,65	13 sept. 2052	354	370	359
						Teranet Holdings LP	3,54	11 juin 2025	400	399	385
						Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	132	131	129
						Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	1 000	991	957
						La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	2 100	2 081	2 077
						La Banque Toronto-Dominion	5,42	10 juill. 2026	2 420	2 487	2 464
						La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	721	700	700
						La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	1 287	1 301	1 294
						La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	1 089	1 138	1 091
						La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	2 260	2 328	2 213

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 30,5 % (suite)					
La Banque Toronto-Dominion	4,00	31 oct. 2030	496	497	496
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	50	51	55
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	594	600
La Banque Toronto-Dominion	5,18	9 avr. 2034	750	777	750
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	161	169	161
Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	40	33	33
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	502	502	535
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	187	204
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	255	268
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	141	167
TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	538	569	548
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 776	1 658	1 915
TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	20	18	18
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	290	258	240
TransCanada PipeLines Limited	4,18	3 juill. 2048	43	37	32
TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	333	295
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	48	53	48
Union Gas Limited	2,81	1 ^{er} juin 2026	500	493	493
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	809	849	1 071
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	306	393
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	509	470	484
VW Credit Canada Inc.	4,42	20 août 2029	750	753	760
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 808	2 926
Wells Fargo & Company	5,08	26 avr. 2028	371	381	371
Westcoast Energy Inc.	7,15	20 mars 2031	100	113	114
				181 718	184 963
Total des placements à revenu fixe – 62,5 %				372 593	378 314

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 36,1 %			
FINB BMO S&P 500	295 000	25 603	18 270
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	589 783	17 487	16 307
iShares Core S&P 500 Index ETF	868 387	33 438	27 731
iShares Core S&P U.S. ETF	1 266 400	74 022	37 673
iShares Global Infrastructure Index ETF	230 403	10 914	6 821
iShares Global Real Estate Index ETF	347 321	10 829	10 131
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 084 693	41 344	34 258
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	55 100	2 147	2 081
		215 784	153 272
Total des actions – 36,1 %		215 784	153 272
Total des placements – 98,6 %		588 377	531 586
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,4 %		8 052	8 052
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		596 429	539 638
Total du fonds de placement		596 429	539 638

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

N ^{bre} de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N ^{bre} de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
81 547	14 816	10 784	85 579	241 130	150 835

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2024	2023
Paielements nets des souscripteurs ¹	9 934 \$	10 290 \$
Transferts de capital interrégimes	93 681	81 202
Remboursement du capital	(90 058)	(82 872)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	13 557	8 620
Solde au début de l'exercice	227 573	218 953
Solde à la fin de l'exercice	241 130 \$	227 573 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 76 \$ (2023 – 47 \$).

Notes annexes

31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Méthodes comptables significatives

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 17 décembre 2024.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reprend sans les modifier bon nombre des dispositions d'IAS 1, en plus d'ajouter de nouvelles dispositions, y compris les catégories spécifiées et les sous-totaux définis.

IFRS 18 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et l'application anticipée est permise.

Le Régime évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

d) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

d) Instruments financiers (suite)

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

e) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants

du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

g) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

h) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

j) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

k) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration et des frais de tenue de compte annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, un montant de 6 113 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2023 – 5 423 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2024 s'élevaient à 146 \$ (2023 – 71 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, un montant de 80 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2023 – 46 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2024 s'élevaient à 4 \$ (2023 – néant).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, le Régime a comptabilisé une charge de 10 \$ (2023 – 11 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2024 s'élevaient à néant (2023 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 97 \$ (2023 – 75 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 11 \$ à recevoir d'Épargne CST au 31 octobre 2024 (2023 – 7 \$) relativement à ces charges.

d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. »), une entité sous contrôle commun avec Épargne CST, à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 149 080 \$ au 31 octobre 2024 (2023 – 108 152 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 168 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2023 – 126 \$). Les créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 15 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2024 relativement à ces charges (2023 – 44 \$).

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2024	31 oct. 2023
Moins de 1 an	9 %	12 %
De 1 an à 3 ans	17 %	17 %
De 3 à 5 ans	14 %	15 %
Plus de 5 ans	24 %	22 %
Total des titres de créance	64 %	66 %

Au 31 octobre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 596 429 \$ (2023 – 491 235 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 17 924 \$ (2023 – 12 235 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 20 033 \$ (2023 – 13 842 \$).

Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 36 % (2023 – 34 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2024.

Au 31 octobre 2024, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 2 158 \$ (2023 – 1 665 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	7 %	44 397 \$	8 %	37 438 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	26 %	157 341	30 %	144 813
A/A(élevée)/A(faible)	14 %	80 839	13 %	65 530
BBB	11 %	65 332	9 %	45 109
Non noté à court terme	6 %	32 736	6 %	31 797
Total des titres de créance	64 %	380 645 \$	66 %	324 687 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 36 % (2023 – 33 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 2 148 \$ (2023 – 1 637 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 était de 3 004 \$ (2023 – 2 385 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient

obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les tableaux suivants présentent les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	372 593 \$	– \$	372 593 \$
FNB et titres de capitaux propres	215 784	–	–	215 784
Total des placements, à la juste valeur	215 784 \$	372 593 \$	– \$	588 377 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2023				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	318 160 \$	– \$	318 160 \$
FNB et titres de capitaux propres	166 548	–	–	166 548
Total des placements, à la juste valeur	166 548 \$	318 160 \$	– \$	484 708 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2nd Floor
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.epargnecst.ca

